

AMEN PREMIERE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 31 MARS 2020

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2020, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 89.267.480 DT et un résultat de la période de 814.436 DT.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société AMEN PREMIERE SICAV, comprenant le bilan au 31 Mars 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV arrêtés au 31 Mars 2020, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur :

- la note 2.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « AMEN PREMIERE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves sur cette question.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi liquidités représentent au 31 Mars 2020, 19,91% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 0,09% au-deçà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 71.460.591 DT au 31 Mars 2020, et représente une quote-part de 80,06% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 0,06% au-dessus du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 29 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

BILAN
(Unité : en DT)

		Note	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
<u>ACTIF</u>					
<u>AC1</u>	<u>Portefeuille Titres</u>	3.1	<u>70 462 155,945</u>	<u>92 236 206,574</u>	<u>69 376 452,571</u>
a-	Action et valeurs assimilées		4 424 180,402	3 694 883,339	2 103 300,656
b-	Obligations et valeurs assimilées		66 037 975,543	88 541 323,234	67 273 151,915
<u>AC2</u>	<u>Placements monétaires et disponibilités</u>		<u>18 767 298,069</u>	<u>2 947 928,465</u>	<u>15 635 939,221</u>
a-	Placements monétaires	3.2	998 435,067	0,000	0,000
b-	Disponibilités	3.3	17 768 863,002	2 947 928,465	15 635 939,221
<u>AC4</u>	<u>Autres actifs</u>	3.4	38 025,630	8 738,864	47 826,798
TOTAL ACTIF			89 267 479,644	95 192 873,903	85 060 218,590
<u>PASSIF</u>					
<u>PA1</u>	<u>Dettes sur opérations de pension livrées</u>	3.5	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>PA2</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	3.6	<u>185 696,081</u>	<u>194 764,360</u>	<u>137 845,593</u>
a-	Opérateurs créditeurs		185 696,081	194 764,360	137 845,593
<u>PA3</u>	<u>Autres créditeurs divers</u>	3.7	<u>131 456,054</u>	<u>87 714,807</u>	<u>145 142,562</u>
a-	Autres créditeurs divers		131 456,054	87 714,807	145 142,562
TOTAL PASSIF			317 152,135	282 479,167	282 988,155
<u>ACTIF NET</u>					
<u>CP1</u>	<u>Capital</u>	3.8	<u>83 264 847,044</u>	<u>90 168 378,919</u>	<u>79 970 371,712</u>
<u>CP2</u>	<u>Sommes distribuables</u>	3.9	<u>5 685 480,465</u>	<u>4 742 015,817</u>	<u>4 806 858,723</u>
a-	Sommes distribuables des exercices antérieurs		5 001 779,565	3 915 203,311	-719,209
b-	Sommes distribuables de l'exercice en cours		683 700,900	826 812,506	4 807 577,932
ACTIF NET			88 950 327,509	94 910 394,736	84 777 230,435
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			89 267 479,644	95 192 873,903	85 060 218,590

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/01/2020 au 31/03/2020	Période du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	<u>3.1</u>	<u>808 549,628</u>	<u>1 145 676,158</u>	<u>4 368 519,642</u>
<u>Revenus des placements monétaires</u>	<u>3.2</u>	<u>198 220,714</u>	<u>105 091,146</u>	<u>217 279,993</u>
Total des revenus des placements		<u>1 006 770,342</u>	<u>1 250 767,304</u>	<u>4 585 799,635</u>
<u>Intérêts des mises en pension</u>	<u>3.10</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-102 263,246</u>
<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>3.11</u>	<u>-213 346,304</u>	<u>-236 886,442</u>	<u>-812 009,569</u>
Revenu net des placements		793 424,038	1 013 880,862	3 671 526,820
<u>Autres charges</u>	<u>3.12</u>	<u>-33 520,990</u>	<u>-35 746,928</u>	<u>-128 188,563</u>
Résultat d'exploitation		759 903,048	978 133,934	3 543 338,257
<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		<u>-76 202,148</u>	<u>-151 321,428</u>	<u>1 264 239,675</u>
Sommes distribuables de la période		683 700,900	826 812,506	4 807 577,932
<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		<u>76 202,148</u>	<u>151 321,428</u>	<u>-1 264 239,675</u>
<u>Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres</u>		<u>43 693,255</u>	<u>30 244,938</u>	<u>89 064,740</u>
<u>Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres</u>		<u>10 839,216</u>	<u>24 714,784</u>	<u>-63 176,999</u>
<u>Frais de négociation de titres</u>		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-101,549</u>
Résultat net de la période		814 435,519	1 033 093,656	3 569 124,449

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité : en DT)

	Période du 01/01/2020 au 31/03/2020	Période du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>814 435,519</u>	<u>1 033 093,656</u>	<u>3 569 124,449</u>
<u>Résultat d'exploitation</u>	<u>759 903,048</u>	<u>978 133,934</u>	<u>3 543 338,257</u>
<u>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</u>	<u>43 693,255</u>	<u>30 244,938</u>	<u>89 064,740</u>
<u>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</u>	<u>10 839,216</u>	<u>24 714,784</u>	<u>-63 176,999</u>
<u>Frais de négociation de titres</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-101,549</u>
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-4 533 568,002</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>3 358 661,555</u>	<u>-15 052 745,356</u>	<u>-23 188 372,447</u>
<u>Souscriptions</u>	<u>111 639 452,739</u>	<u>97 273 992,915</u>	<u>403 340 633,944</u>
<u>Capital</u>	<u>107 506 351,932</u>	<u>93 166 149,856</u>	<u>395 192 800,380</u>
<u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	<u>-2 473 787,534</u>	<u>-350 994,689</u>	<u>-6 352 156,482</u>
<u>Régularisation des sommes distribuables</u>	<u>6 606 888,341</u>	<u>4 458 837,748</u>	<u>14 499 990,046</u>
<u>Rachats</u>	<u>-108 280 791,184</u>	<u>-112 326 738,271</u>	<u>-426 529 006,391</u>
<u>Capital</u>	<u>-104 186 295,957</u>	<u>-107 496 546,595</u>	<u>-418 039 437,842</u>
<u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	<u>2 393 674,420</u>	<u>399 815,748</u>	<u>4 748 384,587</u>
<u>Régularisation des sommes distribuables</u>	<u>-6 488 169,647</u>	<u>-5 230 007,424</u>	<u>-13 237 953,136</u>
<u>Variation de l'actif net</u>	<u>4 173 097,074</u>	<u>-14 019 651,700</u>	<u>-24 152 816,000</u>
<u>Actif net</u>			
<u>En début de période</u>	<u>84 777 230,435</u>	<u>108 930 046,435</u>	<u>108 930 046,435</u>
<u>En fin de période</u>	<u>88 950 327,509</u>	<u>94 910 394,736</u>	<u>84 777 230,435</u>
<u>Nombre d'actions</u>			
<u>En début de période</u>	<u>823 367</u>	<u>1 054 042</u>	<u>1 054 042</u>
<u>En fin de période</u>	<u>856 755</u>	<u>909 929</u>	<u>823 367</u>
<u>Valeur liquidative</u>	<u>103,822</u>	<u>104,305</u>	<u>102,964</u>
<u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>3,34%</u>	<u>3,77%</u>	<u>3,79%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2020

PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN PREMIERE SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 24 Avril 1993 et entrée en exploitation le 02 Octobre 1995.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-03-2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Amen Première Sicav ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-03-2020 d'obligations, d'actions et valeurs assimilées et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Actions et valeurs assimilées	1	4 424 180,402
Obligations	2	14 436 989,465
Bons de trésor assimilable	3	51 600 986,078
Total		70 462 155,945

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1) Actions et valeurs assimilées :

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/03/2020	En % de l'actif net
AMEN TRESOR SICAV	14 036	1 510 114,933	1 511 578,948	1,70%
SICAV AMEN	17 174	779 991,558	780 060,254	0,88%
TUNISIE SICAV	11 152	2 000 133,504	2 132 541,200	2,40%
TOTAL		4 290 239,995	4 424 180,402	4,97%

(2)Obligations :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2020	En % de l'actif net	Garantie bancaire
ABSUB2016-1	5 000	200 000,000	204 272,000	0,23%	
ABSUB2016-111	5 000	200 000,000	204 272,000	0,23%	
AB 2009 CA	18 000	599 976,000	613 123,200	0,69%	
AB 2009 CB	13 000	433 316,000	447 792,800	0,50%	
AB 2011-1	20 000	400 000,000	410 032,000	0,46%	
AB 2011-1VAR	20 000	400 000,000	413 904,000	0,47%	
AB 2012 B	60 000	1 800 000,000	1 867 872,000	2,10%	
AB 2012 BB	10 000	300 000,000	311 312,000	0,35%	
AB2008 TA	25 000	666 628,664	696 548,665	0,78%	
AB2008 TAA	40 000	1 066 610,600	1 114 482,600	1,25%	
AB2008 TB	15 000	675 000,000	707 640,000	0,80%	
ATB 2009 TB1	5 000	250 000,000	259 872,000	0,29%	
ATL 2013-2TF	10 000	200 000,000	204 344,000	0,23%	
ATL 2016-1 C	2 000	160 000,000	167 561,600	0,19%	
ATILESG15-2A	5 000	100 000,000	101 648,000	0,11%	
ATTIJ 2017	4 000	240 000,000	251 878,400	0,28%	
ATTIJ 2017	10 000	600 000,000	629 696,000	0,71%	
BATAM 2001 (i)	20 000	2 000 000,000	0,000	0,00%	
BNA 2009	10 000	333 320,000	347 480,000	0,39%	
BNA 20091	10 000	333 320,000	347 480,000	0,39%	
BTE 2011/B	5 000	300 000,000	302 132,000	0,34%	
CIL 2013/1B	5 000	100 000,000	101 856,000	0,11%	
CIL 2015/2	10 000	200 000,000	205 152,000	0,23%	
HL 2013/2B	7 500	150 000,000	150 798,000	0,17%	
HL 2016/1	5 000	200 000,000	209 296,000	0,24%	
HL 2016-1	10 000	400 000,000	418 592,000	0,47%	
SERVICOM16 (ii)	1 000	100 000,000	50 000,000	0,06%	
TL 2013/2	2 000	40 000,000	40 372,800	0,05%	
TL SUB 2016	2 500	200 000,000	201 066,000	0,23%	
TLG 2016-1 B	5 000	400 000,000	424 528,000	0,48%	
ATTIJ LEASING 2017-1	5 250	315 000,000	320 388,600	0,36%	
UIB 2009/1C	16 000	800 000,000	826 496,000	0,93%	
UIB 2011/B	15 000	900 000,000	927 144,000	1,04%	
UIB 2011-1BB	5 000	300 000,000	309 048,000	0,35%	
UIBSUB2016	16 000	640 000,000	648 908,800	0,73%	
TOTAL		16 003 171,264	14 436 989,465	16,24%	

(i) L'encours BATAM (société en règlement judiciaire) d'AMEN PREMIERE SICAV de 2 000 000 DT est provisionné en totalité après des décotes compensées par des plus-values réalisées sur BTA.

(ii) L'encours SERVICOM d'AMEN PREMIERE SICAV de 100 000 DT est provisionné de 50 000 DT. Les montants des intérêts non réglés à AMEN PREMIERE SICAV s'élèvent au 31 Mars 2020 à 12 KDT (Intérêts calculés au taux initial) ces intérêts ont fait l'objet d'une décote. L'échéance de février en principal a également fait l'objet d'une décote.

L'Assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA», et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN PREMIERE SICAV.

(3) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2020	En % de l'actif net
BTA 5.50% 10/2020	13 000	12 975 690,000	13 239 810,218	14,88%
BTA 5.50% 10/2020A	3 000	2 993 370,000	3 054 320,820	3,43%
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS)	4 000	3 912 240,000	4 080 220,110	4,59%
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS)B	3 213	3 207 537,900	3 300 159,052	3,71%
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS) E	7 787	7 787 000,000	8 028 508,317	9,02%
BTA 6% AVRIL 2024	4 000	3 852 000,000	4 063 278,689	4,57%
BTA 6% AVRIL 2024A	500	482 000,000	504 409,836	0,57%
BTA 6% AVRIL 2024B	500	481 500,000	504 779,836	0,57%
BTA 6% AVRIL 2024C	500	482 000,000	505 209,836	0,57%
BTA 6% AVRIL 2024D	500	481 750,000	504 994,836	0,57%
BTA 6% AVRIL 2024E	1 000	960 500,000	1 010 179,672	1,14%
BTA13042028	1 000	915 000,000	966 984,640	1,09%
BTA290327	3	2 775,000	2 776,302	0,00%
BTA290327A	12 537	11 829 913,200	11 835 353,914	13,30%
TOTAL		50 363 276,100	51 600 986,078	58,00%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2020 au 31/03/2020	Période Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des obligations	204 886,800	521 139,564	1 784 810,683
Dividendes	0,000	0,000	111 427,473
Revenus des BTA	603 662,828	624 536,594	2 472 281,486
TOTAL	808 549,628	1 145 676,158	4 368 519,642

3.2- Placements monétaires et revenus y afférents

Le solde de la rubrique placements monétaires est de 998.435,067 DT au 31-03-2020 et se détaille comme suit :

Désignation	Emetteur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
CD100420	AMEN BANK	1 000 000,000	10/04/2020	1 738,436	998 261,564	998 435,067	7,84%	1,12%
TOTAL		1 000 000,000		1 738,436	998 261,564	998 435,067		1,12%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2020 au 31/03/2020	Période Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des Certificats de dépôt	173,503	28 827,830	28 827,830
Revenus de Comptes Rémunérés	66 000,000	35 440,627	139 724,184
Revenus des Pensions Livrées	132 047,211	40 822,689	48 727,979
TOTAL	198 220,714	105 091,146	217 279,993

3.3 Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2020 à 17 768 863,002 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	17 768 863,002	19,97%
TOTAL	17 768 863,002	19,97%

3.4 Autres Actifs

Les autres actifs se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Intérêt courus /compte rémunéré	35 430,562	8 738,864	47 826,798
Intérêts intercalaires à recevoir	2 595,068	0,000	0,000
Total	38 025,630	8 738,864	47 826,798

3.5 Dettes sur opérations de pension livrées

Le solde de ce poste est nul au 31-03-2020.

3.6 Opérateurs Créditeurs

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Gestionnaire	19 924,543	23 169,708	16 071,351
Dépositaire	165 771,538	171 594,652	121 774,242
Total	185 696,081	194 764,360	137 845,593

3.7 Autres Créditeurs Divers

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Retenue à la Source	98 931,204	71 811,186	119 322,053
Jetons de Présence	23 555,022	5 500,000	18 391,956
TCL	1 000,000	1 135,729	1 000,000
Contribution sociale de solidarité	0,000	0,000	0,000
CMF	7 969,828	9 267,892	6 428,553
Total	131 456,054	87 714,807	145 142,562

3.8 Capital

Le capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2019	79 970 371,712
Souscriptions	107 506 351,932
Rachats	-104 186 295,957
Frais de négociation de titres	0,000
VDE/emp.société	-2 050 000,000
VDE/titres.Etat	78 285,000
VDE / titres OPCVM	133 940,407
+/- V réal/ titres OPCVM	10 839,216
+/- V report/oblig.société	2 010 000,000
+/- V report/titres.Etat	-25 365,000
+/- V report/titres OPCVM	-103 167,152
Regu. Des sommes non dist.(souscription)	-2 473 787,534
Regu. Des sommes non dist.(rachat)	2 393 674,420
Capital au 31-03-2020	83 264 847,044

La variation de l'actif net de la période allant du 01-01-2020 au 31-03-2020 s'élève à 4.173.097,074 Dinars.

Le nombre de titres d'Amen Première au 31-03-2020 est de 856 755 contre 823 367 au 31-12-2019.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2019	996
Nombre d'actionnaires entrants	14
Nombre d'actionnaires sortants	-28
Nombre d'actionnaires au 31-03-2020	982

3.9 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31-03-2020 s'élèvent à 5.685.480,465 DT contre 4.806.858,723 DT au 31-12-2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Sommes distribuables des exercices antérieurs	5 001 779,565	3 915 203,311	-719,209
Résultat d'exploitation	759 903,048	978 133,934	3 543 338,257
Régularisation du résultat d'exploitation	-76 202,148	-151 321,428	1 264 239,675
Total	5 685 480,465	4 742 015,817	4 806 858,723

3.10- Intérêts des mises en pensions :

Le solde de cette rubrique est nul au 31-03-2020.

3.11 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire Amen Invest, composée d'honoraires de gestion administrative et comptable calculés sur la base de 0.2%TTC de l'actif net annuel de AMEN PREMIERE SICAV et d'une commission de gestion de portefeuille calculée sur la base de 0,05%TTC de l'actif net annuel d'AMEN PREMIERE SICAV plafonnée à 413 000 Dinars TTC par ans, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN PREMIERE SICAV et AMEN INVEST ;

Ce plafonnement a été révisé de 413 000 Dinars à 474 000 Dinars TTC par ans à partir du 21 Juillet 2014.

- la rémunération de Amen Bank composée de :

A- Une commission de dépositaire, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Amen Première Sicav	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 DT par an, TVA comprise (le taux actuellement en vigueur est de 19%).

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

B- Une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif d'Amen Première Sicav (taux TVA en vigueur 19%), Le taux de cette commission variera automatiquement suivant le taux de la TVA.

Les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire sont détaillées dans le tableau ci-après :

Désignation	Période Du 01/01/2020 au 31/03/2020	Période Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	61 140,862	68 994,667	234 077,450
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	7 437,500	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	144 767,942	160 454,275	548 182,119
Total	213 346,304	236 886,442	812 009,569

3.12- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge TCL. Le coût des services bancaires ainsi que les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2020 au 31/03/2020	Période Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Redevance du CMF	24 456,345	27 651,775	93 684,891
Sces bancaires et assimilés	1 922,773	608,887	1 414,964
TCL	2 141,872	2 286,266	8 888,708
Jetons de présence	5 000,000	5 200,000	24 000,000
Contribution sociale de solidarité	0,000	0,000	200,000
Total	33 520,990	35 746,928	128 188,563

4. Autres informations

La fin du premier trimestre 2020 s'est caractérisée par le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le monde entier et qui a eu des répercussions désastreuses sur l'ensemble de l'économie mondiale et des marchés monétaires et financiers.

Actuellement, l'estimation définitive de son impact financier éventuel sur la situation financière de l'Amen première Sicav ne peut être faite.